

**BACCALAUREAT « SECTIONS EUROPEENNES ET LANGUES ORIENTALES »
EPREUVE ORALE DE DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE**

Texte de référence : Bulletin Officiel n° 42 du 13 novembre 2003.

- Le jury est constitué d'un professeur de Langue vivante et d'un professeur de la Discipline Non Linguistique exerçant en section européenne. Ces professeurs ne peuvent examiner leurs élèves de l'année en cours.
- Le temps de préparation est de 20 minutes, le temps de passage est de 20 minutes.
- L'épreuve orale se déroule en deux parties de même durée (10 minutes) et d'importance égale dans l'attribution de la note (10 points chacune).

1. Présentation générale et structure de l'épreuve commune à toutes les DNL :

La **PREMIERE PARTIE** prend appui sur un **document ou support d'activité** proposé par le jury et se rapportant à la DNL. Le candidat doit en faire un compte rendu de manière précise et nuancée, en dégager les idées maîtresses ou répondre à la problématique posée. Cette première partie dure **10 minutes**.

- Les documents doivent être inconnus des élèves.
- Les textes n'excèdent pas une quinzaine de lignes au total.
- Toute spécialisation excessive susceptible de mettre les candidats en difficulté doit être évitée.

La **DEUXIEME PARTIE** consiste en un **entretien libre** entre le candidat et le jury. Il porte sur les travaux et activités effectués dans l'année dans le cadre de la DNL et sur l'ouverture européenne de la section. Cette deuxième partie dure **10 minutes**.

- La liste des questions étudiées dans la DNL est fournie par le candidat à titre d'information.
- La **constitution d'un dossier n'est pas obligatoire** : si l'élève a travaillé sur un dossier au cours de l'année, il peut y faire allusion dans la seconde partie, mais il n'est pas tenu de l'apporter.

2. Evaluation de la prestation du candidat sur les différentes parties de l'épreuve :

Elle se fonde sur la grille d'évaluation académique fournie aux jurys en début d'épreuve.

PREMIERE PARTIE : Expression orale en continu.

Le candidat s'exprime en continu en s'appuyant sur le corpus documentaire qui lui a été proposé. Il expose sa présentation en réponse à la question posée. Les membres du jury n'interviennent qu'à titre très exceptionnel de relance ou de demande complémentaire sur le sujet développé par le candidat.

Sont évaluées :

- la clarté de l'exposé et l'intelligibilité du contenu exprimé par l'élève ;
- l'aptitude à analyser et à argumenter ;
- la qualité de l'information et la culture du candidat dans le domaine considéré ;
- la richesse et la précision de l'expression et la correction grammaticale de la langue parlée.

SECONDE PARTIE : Expression orale en interaction.

Le candidat réagit spontanément aux sollicitations du jury et à des questions non préparées mais relatives à un domaine connu. Il s'agit d'un entretien libre. Les dossiers ou productions liés aux projets ne sont pas joints à la liste : ils ne font pas l'objet d'une évaluation mais représentent un point d'appui facilitant l'échange avec le jury.

Sont évaluées ses capacités à :

- participer à un échange de manière active ;
- donner un avis, une information ;
- formuler une appréciation.

L'évaluation est conduite conjointement tout en considérant la part qui revient au professeur de la Discipline Non Linguistique et celle qui revient au professeur de Langue vivante (cf. grille d'évaluation en annexe).

3. Consignes concernant le déroulement de l'épreuve :

- Lorsque les candidats se présentent à l'épreuve, il convient de veiller à ce qu'ils soient en mesure de fournir un document, signé par les enseignants et visé par le chef d'établissement, faisant état de la liste des thèmes traités dans l'année et des travaux plus personnels réalisés dans le cadre de la section. Cette fiche explicite également les conditions de l'enseignement de la DNL (cf. fiche du candidat en annexe). Elle légitime le choix du thème proposé pour la partie 1 de l'épreuve et le point de départ de l'échange de la partie 2.
- Deux sujets doivent être tirés au sort par le candidat qui en choisit un et un seul.
- Les examinateurs vérifient la conformité du sujet tiré avec la liste des thèmes traités dans l'année que lui remet le candidat. Ils tiennent compte du volume horaire alloué à la DNL dans l'évaluation du candidat.
- Les examinateurs veillent à respecter le temps imparti aux deux parties de l'interrogation : 10 mn et 10 mn.
- Lors de la première partie, ils laissent aux élèves le temps de terminer leur prise de parole en continu sans les interrompre et n'interviennent qu'en cas de blocage avéré. Ils interrompent la présentation du candidat si celle-ci dépasse les dix minutes imparties. Au terme des dix premières minutes, ils informent le candidat du passage à la deuxième partie de l'épreuve.
- Les examinateurs restent dans une attitude neutre et bienveillante et évitent toutes remarques portées sur le travail effectué pendant l'année.
- Les examinateurs doivent veiller à récupérer les sujets auprès des candidats à la fin de l'épreuve et les laisser au chef de centre après les épreuves.

4. Recommandations spécifiques aux Sciences de la Vie et de la Terre :

La liste des travaux pour la deuxième partie de l'épreuve est indicative : les supports n'ont pas vocation à être fournis ou évalués, ils servent d'ancrage à l'entretien pour évaluer la culture scientifique du candidat et son ouverture européenne.

**GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE DE DNL
LV1**

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT :

SERIE :

DNL :

LANGUE :

A. s'exprimer en continu Partie 1		B. s'exprimer en interaction Partie 2		C. intelligibilité et recevabilité linguistique Ensemble de l'épreuve		D. saisir des informations et les présenter de façon organisée Partie 1		E. exprimer un point de vue argumenté Partie 2	
Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit un discours très court, incomplet, ponctué de pauses et de faux démarrages.	1 pt	Intervient très simplement mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	1 2 pts	S'exprime dans une langue partiellement compréhensible avec des erreurs et un vocabulaire très limité.	1 2 pts	Restitue le(s) document(s) de manière linéaire, sans mise en relation ou contextualisation.	1 2 3 pts	Donne un avis limité et/ou erroné, sans lien avec le domaine considéré.	1 2 3 pts
Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à partir du ou des documents(s).	2 3 pts	Répond et réagit de façon simple aux sollicitations de l'interlocuteur.	3 pts	S'exprime dans une langue compréhensible malgré des erreurs et un vocabulaire limité	3 4 pts	Reformule simplement les données du document(s) et ébauche une mise en relation avec des connaissances partielles.	4 5 pts	Donne un avis simple avec des références limitées et/ou des erreurs ponctuelles.	4 5 pts
Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours articulé, nuancé et pertinent par rapport au(x) document(s).	4 5 pts	Prend sa part dans l'échange, sait au besoin se reprendre et reformuler.	4 5 pts	S'exprime dans une langue globalement correcte (syntaxe, prononciation) avec un vocabulaire relativement varié.	5 6 pts	Présente de façon organisée les idées ou notions essentielles et les met en relation avec des connaissances maîtrisées.	6 7 pts	Présente un avis construit prenant appui sur quelques notions culturelles et disciplinaires.	6 7 pts
Degré 4		Degré 4		Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours, argumenté, informé et exprime un point de vue pertinent.	6 pts	S'exprime de façon spontanée, argumente, cherche à convaincre, réagit avec pertinence et vivacité.	6 pts	S'exprime dans une langue correcte et fluide, avec un vocabulaire riche et adapté à la spécialité.	7 8 pts	Formule une problématique et/ou répond à la problématique proposée, de façon pertinente et complète.	8 9 10 pts	Développe un argumentaire solide, justifié et construit, témoignant d'une culture large dans le domaine considéré.	8 9 10 pts
Note sur 6		Note sur 6		Note sur 8		Note sur 10		Note sur 10	
Total obtenu sur 40		Note sur 20		Appréciation du jury :					

**GRILLE D'EVALUATION DE L'EPREUVE ORALE DE DNL
LV2**

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT :

SERIE :

DNL :

LANGUE :

<u>A. s'exprimer en continu</u> Partie 1		<u>B. s'exprimer en interaction</u> Partie 2		<u>C. intelligibilité et recevabilité linguistique</u> Ensemble de l'épreuve		<u>D. saisir des informations et les présenter de façon organisée</u> Partie 1		<u>E. exprimer un point de vue argumenté</u> Partie 2	
Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit un discours très court, incomplet, ponctué de pauses et de faux démarrages.	1 2 pt	Intervient très simplement mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	1 2 pts	S'exprime dans une langue partiellement compréhensible avec des erreurs et un vocabulaire très limité.	1 pts	Restitue le(s) document(s) de manière linéaire, sans mise en relation ou contextualisation.	1 2 pts	Donne un avis limité et/ou erroné, sans lien avec le domaine considéré.	1 2 pts
Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à partir du ou des documents(s).	3 4 pts	Répond et réagit de façon simple aux sollicitations de l'interlocuteur.	3 4 pts	S'exprime dans une langue compréhensible malgré des erreurs et un vocabulaire limité	3 5 pts	Reformule simplement les données du document(s) et ébauche une mise en relation avec des connaissances partielles.	3 5 pts	Donne un avis simple avec des références limitées et/ou des erreurs ponctuelles.	3 5 pts
Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours articulé, nuancé et pertinent par rapport au(x) document(s).	5 6 pts	Prend sa part dans l'échange, sait au besoin se reprendre et reformuler.	5 6 pts	S'exprime dans une langue globalement correcte (syntaxe, prononciation) avec un vocabulaire relativement varié.	6 8 pts	Présente de façon organisée les idées ou notions essentielles et les met en relation avec des connaissances maîtrisées.	6 10 pts	Présente un avis construit prenant appui sur quelques notions culturelles et disciplinaires.	6 10 pts
Note sur 6		Note sur 6		Note sur 8		Note sur 10		Note sur 10	
Total obtenu sur 40		Note sur 20		Appréciation du jury :					